



Syndicat Interco CFDT Pénitentiaire

Adresse : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex

Tél: 03.61.16.23.15. **Port** : 06.69.22.15.37.

Mail : cfdt@cfdtpenit.org

Site : www.cfdtpenit.org

Douai, Le 23 avril 2026

LOIN DES POLEMIQUES, PROCHE DES AGENTS : LA CFDT PENITENTIAIRE A VOS CÔTES

Cela fait des mois que la **CFDT PENITENTIAIRE** n'a de cesse d'alerter Le Ministère de la Justice sur la surpopulation record actuelle et les conditions de travail dégradées dans l'ensemble des établissements pénitentiaires et des SPIP.

Des mois que les conditions de travail des agents pénitentiaires, en milieu fermé et en milieu ouvert, sont mises en avant par la CFDT, qui a interpellé le Garde des Sceaux et la DGAP, afin de lancer un plan d'urgence d'envergure. Le bilan est sans appel :

Une Loi SURE qui, si dans son texte peut présenter des dispositions intéressantes, ne sera accompagnée d'aucun renfort immédiat d'effectifs et de moyens.

La **CFDT PENITENTIAIRE** a rappelé que cette Loi, aussi pertinente soit-elle, ne saurait être mise en application sans renfort de personnels. Qu'en l'état, les personnels de surveillance sont à bout, les officiers sont exsangues, les personnels administratifs et techniques sont épuisés, les directions sous pression, les personnels des SPIP croulent sous la charge de travail ne pouvant attendre plus longtemps car les sous effectifs touchent l'ensemble des personnels en milieu fermé et en milieu ouvert.

A cela, la DGAP a répondu en diffusant une note interne que nous avons dénoncée, il y a des mois sur la chasse aux faux arrêts maladies... est-ce là sa seule réponse aujourd'hui ?

Devant l'indifférence de l'administration, la mobilisation de tous est impérative. La **CFDT PENITENTIAIRE** est convaincue que seule l'union des forces syndicales permettra d'obtenir de réelles avancées. C'est pourquoi nous regrettons que le paysage syndical actuel soit marqué par des divisions plutôt que par un front commun. Là où certains privilégient les invectives par tracts interposés, la CFDT choisit de rester concentrée sur l'essentiel : la défense et le respect des personnels !

Face au mépris de la DGAP, la **CFDT PENITENTIAIRE** choisit le rassemblement. Il est inadmissible que des collègues CPIP soient contraints de s'expliquer au commissariat pour avoir simplement rempli leurs missions. La **CFDT PENITENTIAIRE** refuse de faire le jeu d'une administration qui s'amuse de nos divisions : nous appelons à la **CONVERGENCE SYNDICALE** pour défendre les intérêts de tous. Faire bloc est une nécessité absolue pour obtenir des avancées face à une administration qui tire profit de nos désaccords

Face à l'urgence, la **CFDT PENITENTIAIRE** appelle l'ensemble des personnels — syndiqués de toutes organisations ou non — à se réunir en assemblées générales le lundi 27 avril. Ensemble, définissons les actions nécessaires pour briser le silence de l'administration et faire enfin respecter nos droits

Le bureau **CFDT PENITENTIAIRE**